

**PIECES ANNEXEES  
A FOURNIR POUR LES PROCEDURES DE TUTELLE/  
CURATELLE**

- Votre Carte d'identité
  
- Dernier Avis d'impôt sur le revenu
  
- 3 derniers Bulletins de salaire et celui du mois de Décembre
  
- Relevé CAF
  
- Justificatif des charges (crédit, loyer, facture d'eau, électricité, téléphone, ...)
- Un certificat médical décrivant votre état de santé

